

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2012

L'an deux mille douze, le quatorze mai les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	20	4° tranche assainissement collectif	choix du raccordement à la station d'épuration	
2	21	Emprunt	Emprunt Crédit Agricole prêt relais de 45 000 €	
3	22	Emprunt	Emprunt Crédit Agricole 70 000 €	
4		Vente tracteur	Vente tracteur massey fergusson de 1964	

L'an deux mille douze, le quatorze mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 04 mai 2012.

Etaient présents : Daniel LACHAIZE, Annick KOURLATE, Jacques BERTHET, Jean-Luc FAVRETTO, Josiane MANZANAS, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Pierre POUGET, Franck POURTAL, Marie-José GUERIN, Michel CARPENTIER, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Alain BATAC, AUDET Marie-France, Claude ROUCHEYROLLE

Absents excusés : Hélène GUISSSET

Absent non excusé : néant

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Annick KOURLATE

Approbation du procès-verbal

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 12 avril 2012 pour approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Le Président de la Communauté de Communes souhaite que les Conseils Municipaux réfléchissent aux différentes commissions de la nouvelle Communauté de Communes. Pour cela il propose un document de travail qui a été remis à chaque Conseiller afin d'être analysé, discuté et complété.

Treize commissions sont proposées :

1) Aménagement espace (urbanisme)

- Réflexion, information sur un PLUI généralisé pouvant servir de SCOT
- avancement du projet sur le Gursonnais, information

- avantages ou inconvénients d'adhérer à une structure existante (SCOT du libournais) ou en création (SCOT du bergeracois)
- philosophie première en matière de protection des espaces naturels et objectif en matière d'urbanisation
- discussion avec les services d'urbanisme de la DDT de Bergerac (Monsieur PERPEROT) pour la numérisation des PLU d'où la mise en place d'un système d'information géographique
- relation avec nos partenaires du pays, partage de données
- suite à la désaffectation progressive de la DDT réflexion ou anticipation pour la prise en charge en interne de l'urbanisme dans sa totalité
- contexte d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ou SCOT (schéma de cohérence territoriale) avec une logique de développement durable et agenda 21...(le très haut débit)...etc ...

Avis du Conseil :

L'urbanisme est le sujet qu'il faudra gérer en priorité pour 2013.

Pour le Conseil Municipal, le SCOT n'est pas une priorité.

Le conseil décide de fusionner la commission n°1 (Aménagement espace) et la commission N°3 (Protection et mise en valeur de l'environnement).

Élus intéressés pour participer à cette commission :

-Mr CARPENTIER Michel

-Mme GUISSSET Hélène

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

2) Action développement économique, tourisme

- vraisemblablement la plus importante à mes yeux car il sera essentiel à l'avenir de créer ses propres ressources, et l'économie est l'essence même d'une intercommunalité
- recensement de toutes les données sur notre territoire
- diagnostic territorial et rapport de synthèse des entreprises sur l'ensemble de notre future CDC
- mise en relation d'un réseau complet d'entreprises afin d'établir un maillage « local » qui puisse s'auto promouvoir (clubs d'entreprises en relation avec ceux existants) afin de consommer sur nos terres
- promotion de nos entreprises locales
- quelles actions entreprendre en matière touristique et en particulier comment accompagner la restructuration du lac de Gurçon et sa tour envisagé par le Conseil Général et en tirer les meilleures retombées. Montaigne...musée fouilles de Montcaret dans les mêmes perspectives
- la zone « écopole » pépinière et hôtel d'entreprise ; exploration et philosophie du projet ; buts recherchés (action du pôle excellence rurale engagée, début des travaux au 1^{er} janvier 2013, études architecturale et technique en cours) ; document financier
- réflexion sur les zones boisées, comment en tirer profit.

Avis du Conseil

Doit-on vraiment regrouper dans cette action de développement tous ces points ?

Inquisition dans le domaine privé (Mme GUERIN) dernier alinéa à supprimer

Diagnostic déjà réalisé par Aquitaine Europe Conseil (AEC) Bordeaux (Mr CARPENTIER)

Élus intéressés pour participer à cette commission :
-Mme GUERIN Marie-José

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

3) Protection et mise en valeur de l'environnement

- les déchets, collecte, tri, compostage
- les zones à protéger pour sauvegarder la ressource en eau (vital)
- diagnostic des zones sensibles et humides
- charte zéro herbicide et agenda 21
- la rivière et ses émissaires et « chevelus »
- le patrimoine fluvial, petit patrimoine lié à l'eau, lavoirs fontaines puits qualité des eaux de baignade...
- protection de l'air, des paysages
- soutien aux associations de protection environnement (exemples : frelons asiatiques, xylophages)

Avis du Conseil

Ce poste pourrait être rattaché à la commission rivière.

Les déchets : collecte tri compostage doivent être gérés par l'USTOM et le SMICTOM.

Penser à la collecte incitative à prévoir pour le SPECTOM.

Nous avons déjà donné avec le SMICTOM et l'USTOM depuis + de 10 ans.

Elus intéressés par cette Commission
Voir Commission Rivière

4) Politique du logement et cadre de vie

- *problématique de la désertification des centres bourgs
- problématique de l'habitat indigne
- problématique de la liaison entre habitats et services
- opération OPAH conjointe après diagnostic
- adaptation des logements pour les personnes âgées

Avis du Conseil

Aller vers une convention avec nos voisins de Gironde, dernièrement signé par le pays foyen et Castillon (OPAH)

Il serait souhaitable que chaque commune garde la problématique de l'habitat indigne, car nous connaissons les locataires et les propriétaires.

C'est le nouveau pouvoir de police du maire signifié en juillet 2011 par le préfet.

Les adaptations des logements pour les personnes âgées pourraient être gérées par le CIAS.

Problématique des centres bourg à garder par la commune

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

Elus intéressés par cette commission
-Daniel LACHAIZE

5) Création aménagement et entretien de voirie

- vers quel type de service nous voulons aller ; doit on densifier le personnel et le matériel et jusqu'à quel curseur ?
- explication du travail réalisé avec date, planning, type de travail effectué ; entretien ; achat granulats, matériaux, etc...
- cartographie de l'ensemble de notre maillage routier et définition des axes les plus usités ; diagnostic général par l'ATESAT à un moment T (le 1^{er} janvier 2013 par exemple) de l'ensemble de l'état de nos routes et chiffrage par celui-ci des travaux à réaliser ; diagnostic au m2 et non au km (voies de 3m et voies de 4m)
- doit on prendre une AMO pour l'ensemble des travaux que nous désirons réaliser en lui laissant le choix de préciser les priorités (car il faudra en faire) (coût environ 3,2%) avec une vraie mise en concurrence ? ou doit on le faire en interne ?
- sites pluriels pour notre personnel et le matériel en particulier pour fauchage (minimiser les déplacements)
- prospective avec équipe et matériel existant et potentiel nouveau, éventuel
- gain de productivité de nos équipes (comparatif)

Avis du Conseil

Une grande réunion d'introduction pour les conseils municipaux est nécessaire.

Un maillage a déjà été réalisé par l'ATESAT.

Une AMO pour 1 visite par semaine n'est pas nécessaire si ce n'est un coût en plus. Il faut le faire en interne.

Il serait souhaitable de détailler (mettre le curseur) ?

Élus intéressés pour participer à cette commission :

- Mr LACHAIZE Daniel
- Mme POUGET Marie-Pierre
- Mr FAVRETTO Jean Luc
- Mr POURTAL Franck

Prévoir les réunions à partir de 20h30 pour les actifs.

6) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturel et sportif

- il me semblerait assez juste que l'ensemble du territoire participe à des infrastructures communes comme les stades ou salles de sports
- la commission pourrait étudier en partenariat avec le PAYS qui mène un diagnostic en amont sur ces sujets (Monsieur DROUARD) la possibilité d'une mutualisation
- un projet est à l'étude sur le territoire Montaigne en Montravel d'une halle des sports sur St Antoine, ce village regroupant plus de 500 élèves entre le privé et le public
- prospective avec l'éventualité de fusion future (scénari)

Avis du Conseil

Faire d'abord le point des équipements en service dans nos communes et les rénover.

Voir les équipements existants sur les autres CDC (Foyen, Castillon).

Le conseil n'est pas d'accord sur l'alinéa 3 (500 élèves privé et public)

Élus intéressés pour participer à cette commission :

- Mr POURTAL Franck
- Mme COULIBALY Florentine

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

7) Action sociale d'intérêt communautaire. Enfance jeunesse

a) les SIAS : regroupement, fonctionnement

Départ de St Michel et Moulin Neuf pour intégration dans notre périmètre

- quels intérêt, avantage, inconvénient ?
- incidence sur le CIF
- incidence sur le personnel
- incidence sur l'organisation du travail, etc...

b) enfance, jeunesse

- * gestion du centre de loisir existant
- * Besoins nouveaux
- * Convention possible avec nos voisins
- * optimisation du personnel
- * gestion associative ou régie

C) anticipation pour rapprochement avec CDC voisines

Le départ de ST MICHEL et MOULIN NEUF permet l'intégration dans notre périmètre

Avis du Conseil

Le Conseil ne pense pas qu'on puisse associer le CIAS 7a (personnes âgées) avec l'enfance-jeunesse.7b

Par contre il est souhaitable de fusionner la commission 7a avec la 9(Santé)

En conséquence 7b deviendrait 9

Il y a beaucoup à faire avec l'enfance-jeunesse notamment en partenariat avec les CDC voisines qui peuvent nous apporter beaucoup.

Prévoir à court terme l'agrandissement du centre de loisirs de Bonneville.

Élus intéressés pour participer à cette commission :

- Mme GUERIN Marie Josée
- Mme GUISSSET Hélène
- Mr LACHAIZE Daniel
- Mme POUGET Marie-Pierre (Jeunesse)
- Mme AUDET Marie-France (Santé)

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

8) Assainissement ; SPANC

Le service est existant en interne avec une technicienne pour Montaigne en Montravel, externalisé pour le Gursonnais

- fonctionnement du service
- 2 bureaux potentiels
- Prise de compétences supplémentaires (étude de sol, vidanges)
- Réglementation
- Subventions
- Anticipation si rapprochement avec d'autres CDC

Avis du Conseil

Le Conseil Municipal pense qu'il faut garder uniquement le contrôle.

Pas d'accord pour ajouter étude de sol et vidange

Nous ne pouvons pas être juge et partie

Les études de sol ainsi que les vidanges doivent être effectuées par des professionnels.

Élus intéressés pour participer à cette commission :

- Mme MANZANAS Josiane
- Mme GUISSSET Hélène
- Mme COULIBALY Florentine

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

9) Santé

a) information sur la possibilité de la création d'un EHPAD

* point sur le dossier (gestion, coût etc)

* prospective, incidence

b) point sur la maison de santé rurale en projet sur la CDC Montaigne en Montravel, gestion, coût

- prospective, incidence
- état des lieux
- analyse des besoins sur l'ensemble du territoire

Avis du Conseil

L'EHPAD n'est-il pas lancé?

Avec la maison de santé, gros budget à prévoir.

Nous ne pouvons pas tout faire.

Demande de regroupement de cette commission avec le groupe 7 (Action sociale d'intérêt communautaire.)

Mettre en groupe 9 l'Enfance jeunesse

Elus intéressés pour participer à cette réunion

-Même personnes que le groupe 7

10) Commission statuts ; règlement intérieur ; finances et fiscalité ; gouvernance (grosse commission sans jeu de mots : travaux à fournir avant fin juin)

- présentation de toutes les possibilités offertes par la loi en matière fiscale ; FA ; FPU ; (FA + FPU)
- simulation par communes pour toutes les solutions
- possibilité de péréquation (DSC ; fonds de concours)
- définition du produit attendu en adéquation avec **les compétences prises** par la CDC nouvelle. Ne doit-on pas anticiper un regroupement élargi ?
- incidence en termes de CIF donc de dotation de compensation et de dotation d'intercommunalité
- approbation de nos simulations par le DDFIP et nos comptables du trésor.
- projet de budget 2013
- règlement intérieur en parallèle
- représentation gouvernance en même temps ; organigramme proposé

* Création d'une commission d'évaluation des transferts de charges chargée d'**analyser** les incidences (obligatoire en FPU)

Avis du Conseil

La date de fin juin paraît très optimiste.

Le regroupement élargi doit être réfléchi mais le temps va manquer.

Elus intéressés pour participer à cette réunion

- Thierry LANSADE
- Marie-Pierre POUGET.

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

11) **Relation avec les CDC voisines (immédiat)**

- a. après accord du Conseil Communautaire, ouverture d'un dialogue officiel et ouvert avec les CDC voisines : Castillonais, Pays Foyen, Montponnais
- b. composition de l'organe chargé de ces relations
- c. établissement d'un planning de travail
- d. rapport régulier
- e. récupération des données (statuts, RI, CA, etc...)
- f. étude comparative

Avis du Conseil

Le conseil de MONTCARET, précurseur en la matière, estime que beaucoup de temps a été perdu sur les relations avec les CDC voisines.

Accord unanime pour les rapprochements, avec les CDC de Castillon, Pujols et Pays Foyen, le Montponnais.

Élus intéressés pour participer à cette commission :

-Mr LACHAIZE Daniel
-Mr LANSADE Thierry

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

12) Festivités, activités culturelles, sports

- définition des festivités et activités culturelles d'intérêt communautaire
- prospective de festivités élargies, organisation...
- regroupement ou non en matière culturelle
- création ou non d'un site culturel sur l'ensemble du territoire
- champ d'intervention financier de la CDC en ces matières
- relation entre les associations culturelles et sportives sur tout le territoire
- dates réservées pour éviter trop de chevauchement
- réflexion en matière de création d'une identité nouvelle basée sur une histoire commune

Avis du Conseil

Conserver une répartition équitable sur l'ensemble des communes des activités sportives et culturelles

Élus intéressés pour participer à cette commission :

-Mr BERTHET Jacques
-Mr BATAAC Alain
-Mme GUISSSET Hélène
-Mme KOURLATE Annick

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

13) Communication

- Cette commission sera chargée de la centralisation de toutes les informations de l'ensemble des commissions pour l'entretien du site informatique qu'elle sera chargée de créer
- Diffusion au grand public
- Edito et tout type de communication jugé nécessaire

*Mise en place d'un comité d'éthique et d'une chambre intercommunale des comptes : proposition page 7 du 29 février 2012-04-19

Avis du Conseil

La communication doit rester au centre de nos préoccupations. Il faudra la renforcer en personnel et en moyen.

Les CDC voisines le font très bien. Nous devons prendre modèle (Pays Foyen, Castillon).

Le regroupement de cette commission avec le groupe n°12; Festivités, activités culturelles, sports serait judicieux.

Élus intéressés pour participer à cette commission :

-Mr BERTHET Jacques

Réunion à partir de 20h30 pour les actifs.

A l'issue de ce débat il ressort qu'une majorité du Conseil n'approuve pas cette forme de consultation qu'ils jugent anti démocratique, et voudrait être certain que les décisions ne soient pas déjà prises.

4° TRANCHE ASSAINISSEMENT

Le raccordement à la station d'épuration de la 4° tranche d'assainissement, côté Sud Est de la Commune (la Brune) peut être envisagé de deux façons :

- 1- Par passage en terrain privé par gravitation
- 2- Par refoulement à l'aide d'une pompe

La première hypothèse coûte : 69 000 € HT

La seconde hypothèse coûte : 52 000 € HT

Pour un coût d'exploitation

-1^{ère} hypothèse : 235 € HT /an

-2^{ème} hypothèse : entre 1500 et 2000 € HT /an

Après avoir étudié la question, la commission assainissement a choisi la solution n°2 et invoque la simplicité de fonctionnement et la suppression des risques liés aux intempéries, (embourbement, problème avec les futurs propriétaires éventuels).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'un poste de refoulement au lieu-dit « La Brune » pour effectuer le transfert des eaux usées de la 4° tranche sur le réseau existant au niveau du carrefour de Tête Noire.

EMPRUNT RELAIS TVA CREDIT AGRICOLE. Prêt 45 000 € sur 2 ans

Le Maire indique que pour financer la TVA des travaux d'aménagement de la filière boues à la station d'épuration, il convient de recourir à un prêt relais de 45 000 € auprès du Crédit Agricole de Charente Périgord.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide :

-Article 1 : Principales caractéristiques du prêt :

* montant : 45 000 € (quarante cinq mille Euros)

* durée : 24 mois

* objet du prêt : Aménagement de la filière boues à la station d'épuration

-Article 2 : Conditions financières

* taux : 2,81 %

* Versement des fonds : 15 juin 2012

-Article 3 : Echéances

* Périodicité : annuelle

-Article 4 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le Maire de Montcaret est autorisé à signer le contrat auprès du Crédit Agricole, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat. Il reçoit tous pouvoirs à cet effet.

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE. Prêt 70 000 € sur 15 ans

Le Maire indique que pour financer les travaux d'aménagement de la filière boues à la station d'épuration, il convient de recourir à un prêt relais de 70 000 € auprès du Crédit Agricole de Charente Périgord.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide :

-Article 1 : Principales caractéristiques du prêt :

* montant : 70 000 € (soixante dix mille Euros)

* durée : 180 mois

* objet du prêt : Aménagement de la filière boues à la station d'épuration

-Article 2 : Conditions financières

* taux : 4,58 %

* Versement des fonds : 15 juin 2012

-Article 3 : Echéances

* Périodicité : annuelle

-Article 4 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le Maire de Montcaret est autorisé à signer le contrat auprès du Crédit Agricole, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat. Il reçoit tous pouvoirs à cet effet.

LOGEMENT REYNAUD

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion avec Me LAPERVENCHE où ce dernier l'informait qu'aucun engagement ne lie la Commune avec 3 C Habitat. Le manque d'information et de transparence de cette société remet en cause la motivation du Conseil.

Aussi, la question se repose du devenir de cet immeuble :

- Llogements à louer (problème de financement)
- 3 C Habitat
- vente (90 000 €)

Un tour de table fait ressortir :

- 5 ne se prononcent pas
- 8 seraient favorables à une vente
- 1 propose la mise en place de salle de sport ou d'associations

Il est décidé de réfléchir à une meilleure solution.

ENVELOPPES TRAVAUX ROUTIERS

Le devis s'élève à 100 000 €, les travaux retenus s'élèvent à 35 000 €. La Commission se réunira dans les prochains jours pour définir les travaux.

TRACTEUR

Monsieur FAVRETTO propose au Conseil Municipal la vente d'un tracteur MASSEY FERGUSON de 1964 appartenant à la Commune, pour la somme de 100 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CREDITS SUPPLEMENTAIRE BUDGET PRIMITIF

COMPTE DEPENSES

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
020	020	OFI	Dépenses imprévues	100,00
			TOTAL	100.00

COMPTE RECETTES

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant

REAJUSTEMENT OPERATIONS BUDGET COMMUNE

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
21	2188	371	Equipement divers	10 000,00
23	2313	34	Aménagement salle des fêtes	20 000,00
			TOTAL	30 000.00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
23	2315	42	Travaux routiers	-30 000,00
			TOTAL	-30 000,00

LIT DE SECHAGE

Les travaux sont en phase terminale. La plantation des roseaux est prévue la semaine prochaine. Le volet paysager (une dizaine d'arbres) doit être mise en œuvre très prochainement.

SYNDICATS ET COMMISSIONS

SYNDIAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGES SCOLAIRES : Monsieur POURTAL indique que ce syndicat a été absorbé par le SIVOS, et n'existe plus. Toutefois, il exprime sa volonté de rester délégué de ce syndicat.

Aussi, il est décidé qu'un courrier sera adressé à Monsieur NICOLEAU Président du SIVOS en ce sens.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Madame POUGET indique que l'association des jeunes de Montcaret est constituée :

-Présidente : Mme POUGET

-Vice Présidente : Sylvie ULMANN

-Trésorière : Isabelle ESTEVE

Une tombola sera organisée par les jeunes, ainsi que des ventes d'objets à l'occasion de la Foire à tout.

TOUR DE GARDE ELECTIONS LEGISLATIVES

10 Juin 2012 : 8h-10h30 : FAVRETTO Jean-Luc, POURTAL Franck, BATAc Alain

10h30-13h00 : BERTHET Jacques, CARPENTIER Michel, Claude ROUCHEYROLLE

13h00-15h30 : Annick KOURLATE, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Jean-Thierry LANSADÉ

15h30-18h00 : Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-France AUDET, Hélène GUISET

17 Juin 2012 : 8h-10h30 : FAVRETTO Jean-Luc, POURTAL Franck, BATAc Alain

10h30-13h00 : BERTHET Jacques, Claude ROUCHEYROLLE, Josiane MANZANAS

13h00-15h30 : Annick KOURLATE, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Marie José GUERIN

15h30-18h00 : Marie-José GUERIN, Marie-France AUDET, Hélène GUISET

DIVERS

Monsieur BERTHET informe qu'une manifestation organisée par la Croix Rouge aura lieu à BONNEVILLE le samedi 19 mai où des cours de secourisme et de manipulation de défibrillateur auront lieu.

La séance est levée à 22 h 40

Prochaine réunion le 14 Juin à 20 h 30

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADÉ		Hélène GUISET	
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	

Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	
Annick KOURLATE		Florentine N'GAPELE COULIBALY	
Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET		Alain BATAÇ	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	
